|  |
| --- |
| **CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE (CRT)** |

|  |
| --- |
| **Réhabilitation et mise aux normes de la salle de spectacle LE HUBLOT à Nancy.**  **CROUS de Lorraine** |

**NOM DE LA SOCIÉTÉ**:

*(à préciser par le candidat)*

**IMPORTANT**

Ce document est un cadre de réponse technique (CRT), qui est établi pour servir au jugement des offres.

Il doit être joint et rempli par chaque candidat.

Au cours de l’exécution du contrat, il en est une pièce contractuelle.

L'organisation du présent cadre doit être respectée.

**En cas de référence à tout document annexe, merci d’indiquer dans le CRT la/les page(s) où figurent les informations correspondantes**.

Le CRT est noté sur 100 points pondéré de la valeur technique.

Les candidats pourront ajouter tous renseignements complémentaires qu'ils jugeraient utiles en fin de document.

Pour rappel, les variantes sont interdites.

***Une réponse technique précise et adaptée à la consultation est toujours mieux notée qu’une réponse générale et non spécifique au marché.***

**1/ Cohérence des moyens matériels dédiés au chantier (maxi. 1 page) / 10 points**

*Le candidat renseignera dans le CRT la liste des matériels uniquement dédiés au chantier.*

**2/ Cohérence des moyens humains dédiés au chantier (maxi. 1 page) / 25 points**

*Le candidat renseignera dans le CRT, par tâche du planning d’exécution transmis dans le DCE, le nombre de personnes qu’il compte dédier au chantier, ainsi que leurs diplômes et qualification.*

*Identification de l’interlocuteur unique.*

**3/ Optimisation du calendrier d’intervention (maxi. 1 page) / 15 points**

*Le candidat fournira un planning d’exécution du lot auquel il candidate, reprenant les mêmes colonnes et les mêmes lignes que le planning transmis dans le DCE. La proposition de planning optimisé doit respecter le délai d’exécution maximal inscrit dans le planning transmis dans le DCE.*

*L’optimisation sera analysée en terme de délai global d’exécution, que de répartition du temps pour chacune des tâches.*

**4/ Cohérence de la méthodologie pour assurer la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions (maxi. 1 page) ainsi que la protection des ouvrages pendant le chantier, et les abords de la protection des ouvrages pendant le chantier, ainsi que des abords / 15 points**

*En prenant en compte les spécificités et singularités du chantier, le candidat indiquera sa méthodologie d’exécution. Il pourra notamment soulever les points de vigilance liés à l’existant qu’il identifie et les points de vigilance liés à l’environnement du chantier.* Il indiquera également *sa méthodologie de protection des ouvrages sur lesquels il intervient, ainsi que leurs abords.*

**5/ En jours ouvrables, délai de transmission des documents d’exécution, à partir de la signature de l’OS de démarrage de chantier par la société jusqu’à la fin de période de préparation (maxi. 1/2 page) / 5 points**

*Le candidat indiquera son délai dans l’acte d’engagement. Le délai ne pourra pas dépasser la fin du délai de période de préparation de chantier (1 mois)*

**6/ Approches environnementales du chantier (maxi. 1 page) / 30 points**

1. **Moyens proposés à la maitrise d’œuvre et la maitrise d’ouvrage pour le suivi et l’amélioration de la qualité environnementale des matériaux (5 points)**
2. **Fiches des produits et des matériaux envisagés pour ce chantier. (20 points)**

*Qualité et performance des produits, matériaux, équipements techniques, proposés par le candidat dans l'exécution de sa prestation (qualité et performances techniques, environnementales, dans le domaine de la maintenance, pérennité, fiabilité, conformité réglementaire, qualité d'usage seront appréciés dans le jugement de l'offre par l'analyse des fiches produits fournis par les candidats*

1. **Cohérence de la valorisation des déchets et identification de la chaîne de valorisation pour le chantier (5 points)**

*Le candidat peut par exemple évoquer sa démarche pour le recyclage des circuits courts ou l’utilisation de matériaux réduisant les gaz à effet de serre*